

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE BOUTENAC-TOUVENT

En exécution de l'arrêté A2025-03-01 de Madame la Maire de BOUTENAC-TOUVENT en date du 10 mars 2025, une enquête publique portant sur le projet de révision du Plan local d'urbanisme de la commune de BOUTENAC-TOUVENT aura lieu :

Du lundi 31 mars à 14h00 au vendredi 2 Mai à 17h00

Afin de conduire cette enquête, le président du Tribunal Administratif de Poitiers, par décision du 26/02/2025, a désigné Madame Aurore BRUNE en qualité de commissaire enquêteur.

L'ensemble des pièces du dossier d'enquête publique du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme est tenu à la disposition du public au siège de la mairie de Boutenac-Touvent, les lundis, mardis et jeudis de 9H à 12h, pendant la durée de l'enquête.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Boutenac-Touvent, 1 rue de la Mairie.

L'évaluation environnementale du projet de PLU qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique et l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la mairie de Boutenac-Touvent dès la publication du présent avis. Il sera, en outre, également disponible durant l'enquête publique sur le portail citoyen du territoire à l'adresse suivante :

<https://demarche.royan-atlantique.info/enquete-publique/plu-boutenac-touvent/>

Les observations, propositions et contre-propositions pourront également être déposées par courrier électronique envoyé à mairie@boutenac-touvent.fr.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Boutenac-Touvent, Salle des Mariages, pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

Lieu	Dates	Horaires
Mairie de BOUTENAC-TOUVENT Salle des mariages	Lundi 31 mars	De 14h00 à 17h30
	Lundi 14 avril	De 14h00 à 18h00
	Jeudi 24 avril	De 14h00 à 17h30
	Vendredi 2 mai	De 14h00 à 17h00

Au terme de l'enquête, le rapport et les conclusions motivées remis par le commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la mairie de BOUTENAC-TOUVENT ainsi que sur le portail citoyen du territoire à l'adresse suivante : <https://royan-atlantique.info/enquete-publique-plu-boutenac-touvent/> et à la Préfecture de CHARENTE-MARITIME pendant un an.

À l'issue de l'instruction, le conseil municipal se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU ; il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLU en vue de cette approbation.

Les informations relatives à ce dossier peuvent être demandées auprès de Madame PINET, maire à la Mairie de Boutenac-Touvent.